

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 11-402-1930 promulguant 1e décret du 26 mars 1930 rapportant le décret du 22 octobre 1928 relatif au classement dans un service actif des personnels coloniaux.

n° 11-402-1930

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
7 mai 1930

Numéro JO  
n° 402 du 31/05/1930

Date du numéro  
31 mai 1930

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret rendu applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu le décret du 26 mars 1930, rapportant le décret du 22 octobre 1928 relatif au classement dans un service actif des personnels coloniaux.

### TEXTE INTÉGRAL

Art.1er –Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 26 mars 1930 rapportant le décret du 22 octobre 1928 relatif au classement, dans un service actif, des personnels coloniaux.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonies.

CHAPON-BAISSAC,